

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 389

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 389 28 décembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Victor Ruffy

389

Un des défis majeurs de la décennie

En guise de bilan de fin d'année, un coup de projecteur sur l'un des défis qui s'annonce parmi les plus délicats à relever dans les domaines culturels et politiques: trouver la place de la télévision dans notre système éducatif.

Aujourd'hui le petit écran, sous nos latitudes, est un passage obligatoire de la vie quotidienne, comme l'électricité, l'eau courante, le téléphone ou la voiture. Plus de 90 % des gens possèdent un récepteur TV, couleur dans une proportion toujours plus élevée.

La cible la plus vulnérable? Les enfants, à n'en pas douter. Et là, les points de repère sont délicats à fixer, les résultats des enquêtes, parfois contradictoires et les jugements, souvent subjectifs. En réalité, rien ne permet d'affirmer que, sur les enfants, les effets de la TV sont tout à fait négatifs. Une seule conclusion s'impose: le temps passé devant le petit écran diminue le besoin de lire et d'étudier des enfants des milieux les moins favorisés.

Mais c'est surtout l'école, ses programmes, ses moyens et ses méthodes d'enseignement qui sont remis en cause par l'audiovisuel. Car la plupart des salles de classe de Suisse romande n'ont guère changé depuis le début du XXe siècle. Alors que les appartements ont un équipement électroménager et électronique, que n'importe quelle entreprise de grandeur moyenne utilise les moyens modernes de communication, télex, machines à écrire, à photocopier, à calculer, l'ordinateur, l'écran de télévision.

« Partout dans le monde industrialisé, les adolescents apprennent devant la télévision ce que l'école néglige de leur montrer: la vie qui les entoure. A côté d'un enseignement abstrait, souvent anachronique, la télévision fournit un savoir brut, incohérent, plein de bruit et de fureur. Il y a, entre les « mass-media » et l'école, retranchée

derrière ses programmes, un divorce profond qui s'aggrave chaque année ». C'est ainsi que « Le Monde » du 16 septembre 1972 commentait la session de la 9e conférence atlantique de l'éducation qui s'était tenue à Bordeaux sur le thème « La télévision et l'actualité internationale dans l'enseignement ».

Il faut s'y résigner: culture scolaire et culture télévisée sont concurrentes. L'enfant qui grandit dans une de nos sociétés occidentales passera plus de temps devant le petit écran qu'à l'école. Si l'enseignement public doit préparer à la vie, il doit intégrer toutes les cultures, le présent et le passé, tous les « médias », l'imprimé et l'audiovisuel. Car tous les moyens de communication sont complémentaires et nécessaires à la connaissance des réalités d'un monde aux transformations rapides. Surtout dans un pays de démocratie semi-directe où l'information de la population joue un rôle capital.

La télévision, qui a le monopole de l'antenne, et les Départements de l'instruction publique, qui ont le monopole de l'enseignement, sont condamnés à coordonner leurs actions. Pour l'instant, en Suisse, la collaboration est insignifiante. Et en Suisse romande, les émissions scolaires sont mal parties (voir pages suivantes). C'est à l'échelle nationale et à l'échelle régionale qu'une politique de l'audiovisuel doit être déterminée. Outre la libéralisation de la loi sur les droits d'auteur, il s'agit d'étudier l'utilisation et la gestion des archives de la SSR — le représentant de la ville de Genève à la SSR, M. A. Knechtli, vient de faire une intervention à ce sujet — la planification des programmes éducatifs.

● SUITE AU VERSO

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2 à 4: Émissions TV scolaires et éducatives: des bouteilles vides dans la mer de l'information; p. 5: Lait en poudre: l'élan bernois — A contre-courant; p. 6: Point de vue: La courbe; p. 7: Le petit jeu de la question fondamentale; p. 8: Dans les kiosques: des grands, des absents — L'ombre de M. Freymond.